

COMMISSION DES ARBITRES

Permanence du Mardi 15 JANVIER 2019

PRESIDENT : METE Orhan.

Secrétariat : J. SABATINO.

Présents : CHARLES J – COBAN U.

A l'attention de l'ensemble des Arbitres du District de l'Isère de Football

Veuillez trouver ci-dessous, une invitation privée à un événement exceptionnel concernant la famille de l'Arbitrage, celui-ci se déroulera le **Samedi 09 Février 2019 à 11h à l'auditorium de TSF**, ex CREPS (Campus la Brunerie 38500 Voiron).

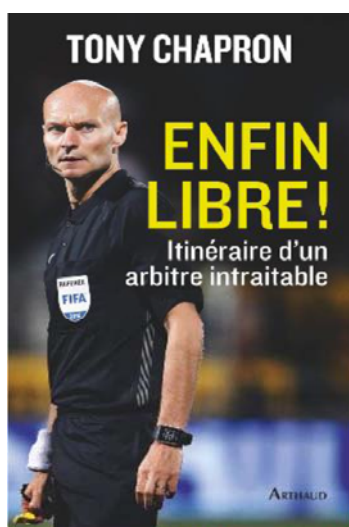
Il y aura la présence de nombreux médias de Télévisions, Radios et Presses, et de nombreuses personnalités : Mrs. Jean-Paul BRET, Président de la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais, Yves ALLARDIN, 1er Adjoint au Maire de Voiron, André GAL, Adjoint au Maire de Voiron, en charge des Sports, Michel MUFFAT-JOLY, Président du District de l'Isère de Football, André DELIEUTRAZ, Président Régional de l'Union Nationale des Arbitres de Football, Rodolphe DELBLOUWE, Directeur Régional de la Banque Populaire Auvergne Rhône...

Votre présence est requise, merci de vous rendre disponible à cette cérémonie unique.

Réponse obligatoire (contrôle sur liste à l'entrée) par mail à : unaf38@hotmail.com,

Avant le Vendredi 01 Février 2019, impérativement.

L'Union Nationale des Arbitres de Football, section Départementale de l'Isère
Et, le District de l'Isère de Football avec sa Commission Départementale de l'Arbitrage



Union Nationale des Arbitres de Football - Département de l'Isère

INVITATION PRIVÉE

La Section Départementale de l'**UNAF ISERE**,
La Commission Départementale d'Arbitrage
Sont heureux, de vous inviter à la :

CÉRÉMONIE des TROPHÉES et REMISES des ÉCUSSENS

En, présence exceptionnelle de
L'ex Arbitre International Tony CHAPRON
(Consultant sur **CANAL+**)

Le SAMEDI 09 FÉVRIER 2019 à 11h
A l'Auditorium de TSF (ex CREPS)
Domaine de la Brunerie 38500 VOIRON



Réponse obligatoire (contrôle sur liste à l'entrée) par mail : unaf38@hotmail.com,
Avant le Vendredi 01 Février 2019, impérativement.

DÉROULEMENT DE LA CÉRÉMONIE

Événement animé et orchestré par **Hugo MAGNIN** (Animateur de Télévision).

1 Discours des Personnalités

2 Nominations des officiels :

Récompenses des Majors saison 2017/2018 :

Récompenses aux nouvelles recrues de l'arbitrage:

Récompenses aux Médaillés de l'UNAF :

Remises des écussons aux arbitres promus officiels du District de l'Isère de Football.

Remises des trophées UNAF ISERE aux majors de chaque catégorie.

Remises d'une dotation, aux arbitres ayant brillamment réussi leur examen.

Remises des médailles de Bronze, d'Argent ou d'Or, Régionale ou Nationale.

3 Intervention de M. Tony CHAPRON, son parcours, il évoquera la sortie de son livre événement « Enfin Libre ! Itinéraire d'un arbitre intraitable » et débat avec l'auditoire présent.

Buffet de clôture

Espace dédicaces, exclusif avec Tony CHAPRON



BANQUE POPULAIRE
AUVERGNE RHÔNE ALPES



Rappel : consultation des désignations

La CDA rappelle à tous ses arbitres, que les désignations sont susceptibles d'être modifiées sur MyFFF **jusqu'au samedi 10h**. Vous devez donc impérativement consulter vos désignations jusqu'à ce moment. Au-delà, le désignateur vous appelle en cas de modification.

Rappel : rédaction et envoi des rapports

La CDA demande à l'ensemble de ses arbitres, de rédiger leurs rapports dans le document prévu à cet effet **sur My FFF** ou sur le site du District, **rubrique Arbitrage > Docs Arbitres > Rapports Disciplinaires d'Arbitrage**

La CDA demande à ses arbitres d'envoyer leur rapport disciplinaire **UNIQUEMENT** à l'adresse ci-dessous.

discipline@isere.fff.fr

Attention ne plus les envoyer sur la messagerie arbitres

À tous les Arbitres qui officient en D1 et D2

Rappels FMI :

Contrôle des éducateurs

Tous les arbitres officiant en D1 et D2 seniors ont l'obligation de vérifier la présence et l'identité des éducateurs désignés officiellement.

Une nouvelle liste sera transmise à tous les arbitres par voie de mail.

Ils doivent donc **vérifier leur inscription et leur identité** (via la FMI) avant le match, et **s'assurer de leur présence sur le banc durant tout le match**.

En fin de rencontre, ils doivent noter sur la FMI, dans la rubrique REGLEMENTS LOCAUX : -

Si les 2 éducateurs désignés étaient présents

Inscrire « pour le club A, Mr X présent, pour le club B, Mr Y présent » (remplacer A et B par le nom des équipes, et X et Y par le nom des éducateurs)

Si l'un des 2 éducateurs désignés était absent

Inscrire par exemple « pour le club A, Mr X absent, pour le club B, Mr Y présent » (remplacer A et B par le nom des équipes, et X et Y par le nom des éducateurs)

RAPPEL

Les arbitres de catégorie D1 et D2 doivent effectuer 2 contrôles concernant les arbitres jeunes du district, merci de donner vos disponibilités au responsable des observateurs qui est Jacques CHARLES.

D'autre part tous les arbitres doivent se connecter sur MyFFF pour les désignations jusqu'au **samedi matin 10h** pour tenir compte des rectificatifs ou changements de dernière minute.

De même, toutes les absences prévisibles doivent être exclusivement saisies dans MyFFF (indisponibilités).

Les absences de dernières minutes signifiées par téléphone doivent être confirmées par mail.

COURRIERS DIVERS :

- FFF /FOOT 2000 : Indisponibilités Arbitres/ Observateurs.
- DISTRICT ISERE : transfert dossier arbitre, AMIRECHE Safeiddine au District de Provence de Football de Marseille.
- Mairie de SASSENAGE : à l'attention de Mme SARAGAGLIA Chantal, remerciements de la CDA Isère concernant les disponibilités et utilisations de vos installations sportives pour nos stages du 13,19, 20,27 janvier 2019.

COURRIERS CLUBS :

- US JARRIE CHAMP : confirmation candidature pour le stage entrée dans l'arbitrage, du 13, 20,27 janvier 2019.
- FC2A : autorisation parentale de Mr MSALI Amine, 16 ans.
- AS CESSIEU : voir si les officiels prévus le match reporté du 10/02/2019 au 24/02/2019 sont maintenus, concernent les commissions CDA et Délégations.
- FUTSAL VOIRONNAIS : inscriptions candidats formation spécifique arbitre FUTSAL.
- EYZIN, ST SORLIN FC : informations pour les demandes arbitres :
Nous faire parvenir au District, votre demande arbitre, 15 jours avant la date de la rencontre avec tous les éléments concernant celle –ci (catégories, lieu, équipes, horaires) satisfaction vous sera donnée dans la mesure de nos disponibilités.

COURRIERS ARBITRES :

- MEKKI Habib : Candidature pour arbitrage catégories jeunes, transmis au responsable concerné pour suite à donner.
- CERONI Cheze : voir pour l'arbitrage de son fils ELIOT qui a validé sa formation d'arbitre, les modalités à suivre pour être désigné sur des rencontres pour arbitrer.
- DE CARVALHO Georges : candidature arbitre assistant, transmis pour suite à donner.
- MEZDOUR Moundji : absence au stage du 19/01/2019, pris note.

**ATTENTION
L'ARBITRE, SI TU Y TOUCHES
TES SUR LA TOUCHE
LA FRAPPE C'EST DANS LE BALLON**

La loi du 23 octobre 2006 stipule que les arbitres sont considérés comme chargés d'une mission de service public, et les atteintes dont ils peuvent être victimes dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de leur mission seront désormais réprimées par des peines aggravées, lourdes amendes et peines de prison ferme prévues par le code pénal.